

06 Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Auteur :

- Stéphane VALAT

Destinataires :

- Direction Générale des Services

Copies :

- Olivier Ballesta
- Hélène Velasco-Graciet

La CFVU est informée que le point d'information sur l'appel à projet du PIA 3 AAP "Mooc et solutions numériques pour l'orientation vers les études supérieures" est reporté.

1/ PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 MAI 2019

➡ **La CFVU a adopté le procès-verbal de la séance du 16 mai 2019.**

2/ COOPERATION CROUS DE BORDEAUX-AQUITAINE ET UBM

Présentation par le Directeur du CROUS, Monsieur Jean-Pierre FERRE

- Accord-cadre de coopération entre le CROUS et l'UBM relatif à la vie de campus, la restauration et au logement (adopté par le CA en mars 2019) ;
- Aides financières : elles concernent 36000 étudiants sur l'académie dont 6000 à l'UBM. Elles font l'objet de versements plus rapides et plus réguliers ;
- Logement : il s'agit de la 1^{ère} étape du parcours universitaire de l'étudiant, elle conditionne fortement la réussite de celui-ci. La carence en logement est importante sur la métropole bordelaise bien que l'offre de logements proposés par le CROUS ait sensiblement augmenté : +3600 en 12 ans. 400 logements supplémentaires sont attendus pour la rentrée 2019, 150 logements du village 3 seront réhabilités à la rentrée 2020 avec poursuite d'une 2^{nde} vague de 150 logements supplémentaires l'année suivante. A cela s'ajoute la construction d'une nouvelle résidence de 100 logements.

Le CROUS n'ayant pas vocation à couvrir l'intégralité du parc locatif étudiant (il est actuellement de 7% avec une cible à 10%), il œuvre parallèlement comme médiateur auprès des bailleurs privés pour encourager le logement étudiant.

Questionnement autour du logement des étudiants internationaux : 25% du parc du CROUS est dédié à ces étudiants.

Expérimentation depuis septembre de 4 logements modulaires mobiles (Tiny houses) sur le campus palois. Logements de 17 à 18m² avec placette commune pouvant accueillir 1 à 2

étudiants. Difficulté rencontrée pour le développement de ce programme : éligibilité de ce type de logements aux allocations de la CAF. Coût par maison, environ 40 000€.

Le CROUS a reçu des usagers un retour très positif quant au confort d'usage de ces logements ;

- Restauration : actions engagées pour mieux couvrir les attentes du public notamment en matière de pratiques alimentaires.

Point noir : temps d'attente pour accéder au service de restauration. Leviers envisagés : diversification des modes de distribution, travailler avec les établissements sur la durée de la pause méridienne ou sur des fins de cours échelonnées par formations pour éviter l'engorgement du RU à 12h30.

- Vie de campus : construction d'un espace multiservices de 3500 m² (janvier 2020). Espace dédié à la restauration et à la culture (concerts, co-working...).

3/ PRESENTATION CHARGE DE MISSION STATUTS, CITOYENNETE, ENGAGEMENT ETUDIANT

Serge Pialoux occupe ce poste depuis 1er septembre 2018.

Ses missions consistent à :

- Développer le statut de l'étudiant élu ou responsable associatif ;
- Etudier les conditions de création d'un statut de l'étudiant artiste ;
- Valoriser les statuts d'artiste de haut niveau notamment à l'extérieur ;
- Développer les certifications citoyenneté tant en interne qu'à l'extérieur.

4/ CERTIFICATIONS

Ouverture des certifications à la rentrée 2019.

Préparation et organisation d'événements :

Organisation de la certification : 1 semestre

Capacité d'accueil : 50

Profil des candidats : étudiants ayant participé à la préparation ou l'organisation d'événements tant en interne qu'à l'extérieur

Volume horaire de la formation : 18

Evaluation : soutenance d'un dossier devant un jury - 30 minutes

➡ ***La CFVU a adopté la certification « Préparation et organisation d'événements ».***

Engagement citoyen et responsabilités électives :

Organisation de la certification : 1 semestre

Capacité d'accueil : 50

Profil des candidats : élus étudiants des conseils centraux, des conseils d'UFR, étudiants ayant été élus dans les conseils de jeunes ou de lycéens, ou ayant un engagement dans la cité

Volume horaire de la formation : 16

Evaluation : soutenance d'un dossier devant un jury - 30 minutes

➡ ***La CFVU a adopté la certification « Engagement citoyen et responsabilités électives ».***

Patrimoine et archéologie :

Organisation de la certification : 1 semestre

Capacité d'accueil : 50

Profil des candidats : Etudiants ayant participé à des chantiers, des fouilles archéologiques, des stages de formation ou aux journées du patrimoine

Volume horaire de la formation : 18

Evaluation : soutenance d'un dossier devant un jury - 30 minutes

➔ **La CFVU a adopté la certification « Patrimoine et archéologie ».**

KOLOC'A PROJETS SOLIDAIRES :

Les Kolocations A Projets Solidaires (KAPS) permettent à des étudiants appelés « kapseurs » de vivre en colocation et de s'engager avec les habitants dans les quartiers populaires. En menant des actions de solidarité pour et avec leurs voisins, les kapseurs favorisent le vivre ensemble.

Engagement : l'étudiant kapseur s'implique en moyenne 2h/semaine sur l'année universitaire, ce qui représente un volume horaire de 64h/an d'engagement pour le projet KAPS.

Formations et accompagnement des étudiants :

- Visite de quartier / immersion (2h): Organisation d'une visite du quartier et d'une rencontre entre les kapseurs et les acteurs locaux à la rentrée.
- Méthodologie de projet (2h) : apports théorique et pratique pour les aider dans la réalisation des actions.
- Agir dans la coopération (2h) : Apports d'outils pour favoriser une bonne collaboration et une grille de lecture pour analyser et comprendre les mécanismes en jeu au sein d'une équipe de travail.
- Lutte contre les Discriminations (2h) : Qu'est-ce qu'une discrimination, les critères, la loi et les outils pour lutter contre. Animé par la ville de Pessac.

Evaluation : avoir été impliqué de manière régulière dans le projet KAPS sur toute l'année universitaire ; Avoir participé de manière active aux formations et réunions préparatoires ;

Rendre compte de l'engagement par la rédaction d'un rapport écrit et une soutenance orale – 30 minutes

➔ **La CFVU a adopté la certification « KOLOC'A PROJETS SOLIDAIRES ».**

6/ CONTRAT PEDAGOGIQUE DE REUSSITE (CPR)

Le CPR sera déployé à l'UBM à la rentrée 2019 auprès des 5000 étudiants de L1 et sera étendu l'année suivante à l'ensemble des étudiants de licence. Le cadre règlementaire du CPR est l'arrêté licence du 30/07/2018.

Objectifs retenus par l'équipe projet :

- Proposer une vision dynamique et évolutive du contrat pédagogique de réussite ;

- Dépasser la relation contractuelle entre l'établissement et les étudiants pour faire du CPR un outil de communication efficace dans les relations inter services et avec les directeurs des études.

Le CPR peut conduire pour les étudiants qui en ont besoin, à la mise en œuvre :

- D'aménagements : emploi du temps, modalités d'évaluation...
- D'adaptation du parcours : remédiation, tutorat, renforcement disciplinaire...

L'application comprend une interface étudiant (front office) et une interface gestionnaire (back office).

Le front office permet à l'étudiant de déclarer sa situation, d'une part ses objectifs personnels et professionnels et d'autre part sa situation qui peut nécessiter la mise en œuvre d'aménagements (salarial, handicap). L'interface lui permet d'identifier facilement ses interlocuteurs et d'échanger avec eux pour la mise en œuvre des aménagements. Il a accès aux choix pédagogiques qu'il a retenus lors de son inscription ainsi que de ses engagements et ceux de l'établissement.

Lorsque l'étudiant ne sollicite pas aménagement, il peut directement valider son CPR. On parle dans ce cas de contrat standard.

Le back office permet aux services d'appui (UFR, DOSIP, pôle handicap, DAPS) d'instruire les situations d'aménagements d'études au regard des éléments déclarés par les étudiants. Lorsque l'étudiant a besoin d'une adaptation de son parcours, les modalités sont prises en charge par son directeur des études. A l'issue de la phase d'instruction, des propositions sont faites à l'étudiant et conduisent à la conclusion du contrat.

L'outil développé par la DSIN de l'UBM répond aux normes d'accessibilité et présente une expérience de lecture et de navigation optimales pour l'utilisateur quelle que soit sa gamme d'appareil (téléphones mobiles, tablettes, ordinateur).

5/ QUESTIONS DIVERSES

Mise en œuvre de la session de rattrapage : Monsieur Ballesta propose que le bureau de la CFVU s'interroge sur l'organisation de cette session dont la mise en œuvre pose beaucoup de difficultés. Nombre importants d'épreuves sur un calendrier de plus en plus restreint, multitudes d'épreuves à effectifs réduits (moins de 10 étudiants) ...